Système d’achats coopératif

Rapport 2025-2026

Un service de mutualisation

Comité de gestion
de la taxe scolaire
de l’île de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

1. LE SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN 2025-2026 - FAITS SAILLANTS 3

1.1. La participation 3

1.2. Les catégories 3

1.3. Les contrats octroyés en 2025-2026 4

1.4. Les volumes d'achats 2025-2026 4

2. SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF 5

2.1. L'historique 5

2.2. Les objectifs 5

2.3. Les économies et expertises 6

3. LES PERSPECTIVES POUR 2026-2027 6

3.1. Les catégories adoptées 6

3.2. Les catégories à adopter 6

3.3. Les catégories retirées 7

3.4. La participation des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal 7

3.5. La participation des autres organismes scolaires 9

3.6. Les économies 11

Annexe A Comparatif des achats – 2024-2025 et 2025-2026 13

Annexe B Bilan des économies estimées pour 2026-2027 14

Annexe C Membres du comité du Système d'achats coopératif pour 2025-2026 15

1. LE SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN 2025-2026 - FAITS SAILLANTS

1.1. LA PARTICIPATION

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, les trois centres de services scolaires et les deux commissions scolaires de l'île de Montréal (CSS/CS) ont participé au regroupement des achats, en plus du CGTSIM lui-même.

- Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM);
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB);
- Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI);
- Commission scolaire English-Montréal (CSEM);
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP);
- Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM).

De plus, d'autres organismes du réseau de l'éducation se sont joints au Système d'achats coopératif :

- Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq;
- Centre de services scolaire de Laval

À noter que *Quebec Association of Independent Schools*, membre du Système d'achats coopératif s'est retiré du SAC pour 2025-2026.

Ces organismes ont généré, en frais de participation, un montant total de 1 810 $ comparativement à 2 460 $ en 2024-2025. Cette variation reflète le retrait de *Quebec Association of Independent Schools*.

1.2. LES CATÉGORIES

À la demande du comité des achats, le CGTSIM a accepté d'être porteur des dossiers pour les catégories de produits et de services suivantes :

1. Papier hygiénique et papier essuie-mains
2. Sacs à ordures
3. Lampes et ballasts
4. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
5. Filtres à air
6. Fournitures d'arts plastiques
7. Agences de voyages
8. Matériels et équipements de sport
9. Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs
10. Uniformes de travail et équipements de sécurité
11. Tapis d'hiver
12. Casiers scolaires

Le tout dans le respect du cadre réglementaire concernant les contrats d'approvisionnement et de services des organismes publics.

1.3. LES CONTRATS OCTROYÉS EN 2025-2026

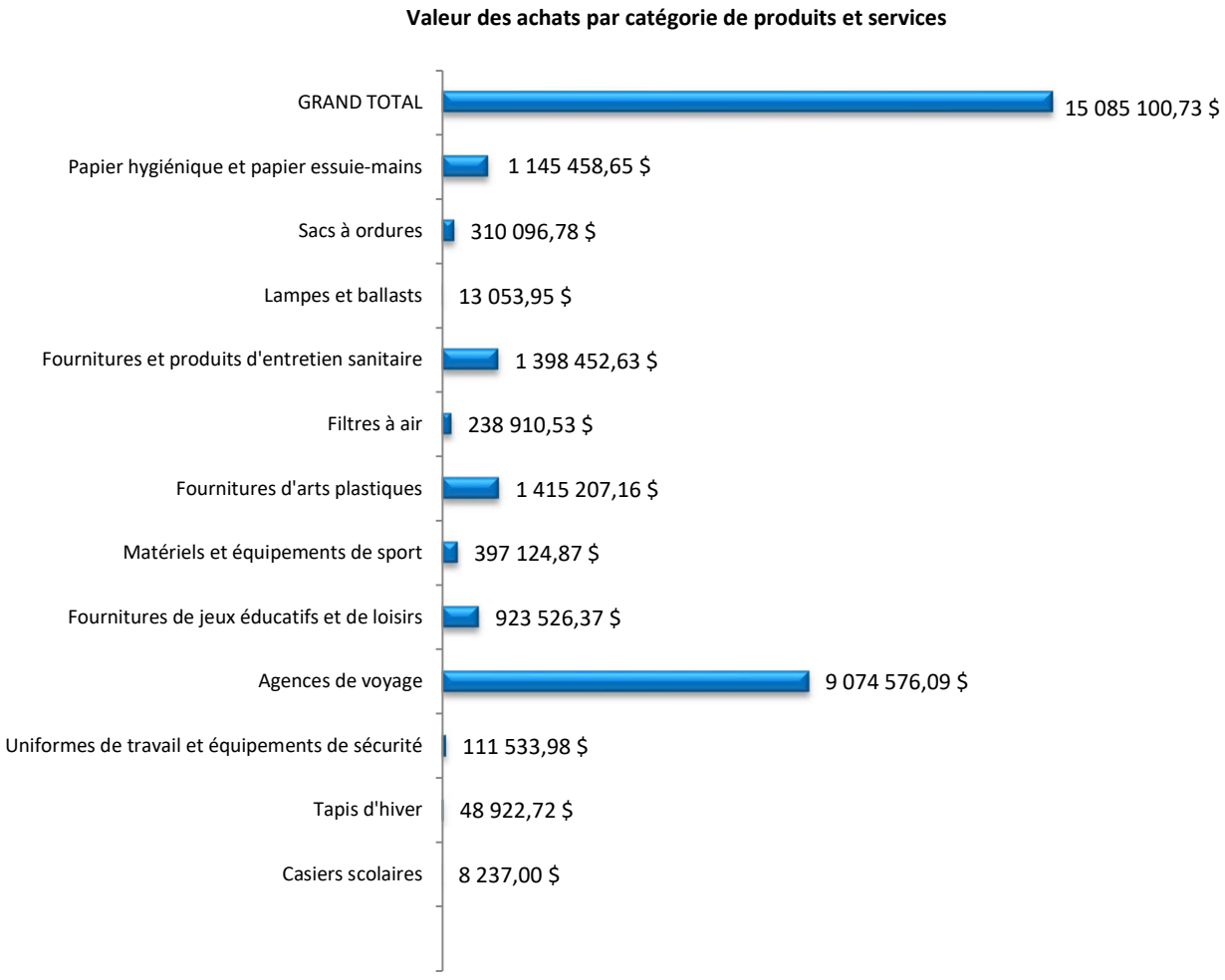
Le Système d'achats coopératif (SAC) a procédé à des appels d'offres pour les quatre catégories suivantes : Lampes et ballasts, papier hygiénique et papier essuie-mains, sacs à ordures et fournitures de jeux éducatifs et de loisirs.

Les agences de voyages, quant à elles, ont fait l'objet d'une troisième relance d'appel de qualification pour une durée de deux ans. Toutes les autres catégories ont fait l'objet de renouvellement de contrats.

1.4. LES VOLUMES D'ACHATS 2025-2026

La figure 1 représente les achats pour 2025-2026, dont le cumulatif en volume d'achats est de 15 085 100,73 $ pour l'ensemble des catégories.

Figure 1



2. SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF

2.1. L'HISTORIQUE

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM), anciennement nommé le Conseil scolaire de l'île de Montréal, adoptait le 19 mars 1984 le Règlement nº 119 pour mettre en application un système d'achats coopératif au bénéfice des commissions scolaires et du Conseil scolaire lui-même. Cette création découlait d'un projet-pilote réalisé en 1983-1984 et d'une consultation des commissions scolaires de l'île de Montréal.

En vertu de la politique définissant le Système d'achats coopératif, un rapport annuel est préparé par le comité des achats. Le rapport annuel est transmis au CGTSIM, au plus tard en octobre de chaque année. Le CGTSIM transmet, à son tour, une copie de ce rapport aux CSS/CS. Ce rapport constitue le bilan du Système d'achats coopératif pour l'année écoulée et propose la liste des produits et/ou services à regrouper pour l'année qui débute.

2.2. LES OBJECTIFS

Le Système d'achats coopératif a pour objectif la réalisation d'économies pour les organismes participants en regroupant des quantités sous un seul appel d'offres. L'adhésion au SAC se fait sur une base volontaire. Les besoins des CSS/CS, des autres organismes scolaires et du CGTSIM sont pris en compte lors de l'émission des appels d'offres et des appels de qualification.

En vertu du Système d'achats coopératif, une fois le contrat conclu, les étapes reliées aux achats sont du ressort de chaque organisme participant. Notamment, l'émission du bon de commande, la réception et la vérification de la marchandise ainsi que le paiement des factures.

Les dépenses communes reliées au Système d'achats coopératif, telles que les déboursés et les expertises, sont assumées par le CGTSIM. Par ailleurs, les organismes autres que les CSS/CS paient leur part de frais par une cotisation fixée selon leur participation.

En plus d'avoir une mission à caractère économique, le comité des achats est un carrefour de concertation, de partage de connaissances et d'expériences sur divers sujets d'intérêt commun, tant entre les CSS/CS de l'île de Montréal qu'avec les autres regroupements d'achats de CSS/CS de la province. Voici quelques exemples de sujets traités :

- la standardisation des produits
- les analyses et recherches pour divers nouveaux produits
- le contrôle de la qualité
- les essais de certains produits par des comités d'utilisateurs, etc.

L'implication de chacun des membres est au cœur de la survie et du développement du regroupement.

2.3. LES ÉCONOMIES ET EXPERTISES

Le regroupement génère des économies aux partenaires en plus de diminuer les dépenses relatives aux opérations d'approvisionnement. De plus, au-delà de ces avantages, le Système d'achats coopératif s'est donné comme objectif d'offrir le soutien nécessaire dans la gestion des dossiers d'approvisionnement dont il a la responsabilité : respect des prix, clauses touchant les ententes de livraison, qualité des produits sélectionnés, etc. Pour la mise en commun de l'expérience de l'ensemble des organismes, chacun des partenaires bénéficie de cette expertise.

Le comité des achats adopte une approche proactive dans son rôle tout en restant à l'affût des meilleures opportunités. Il demeure ouvert à l'ajout de catégories de biens et services afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de tous ses membres.

3. LES PERSPECTIVES POUR 2026-2027

3.1. LES CATÉGORIES ADOPTÉES

Après consultation, pour l'année 2026-2027, les membres du comité des achats recommandent que les catégories suivantes de produits et services fassent l'objet d'achats regroupés :

1. Papier hygiénique et papier essuie-mains
2. Lampes et ballasts
3. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
4. Sacs à ordures
5. Filtres à air
6. Fournitures d'arts plastiques
7. Agences de voyages
8. Matériels et équipements de sport
9. Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs
10. Uniformes de travail et équipements de sécurité
11. Tapis d'hiver
12. Casiers scolaires

Pendant la période de validité de la qualification des agences de voyages 2023-2028, le CGTSIM a l'obligation de publier annuellement un nouvel avis public de qualification de façon à permettre à d'autres agences de voyages de se qualifier pour la durée restante de la qualification.

3.2. LES CATÉGORIES À ADOPTER

Dans le cadre du développement du Système d'achats coopératif, un sondage d'intérêt et un recensement des besoins ont été réalisés auprès des centres de services scolaires (CSS) et des commissions scolaires (CS) afin d'identifier de nouvelles possibilités de regroupements d'achats.
Parmi les quinze (15) catégories proposées dans le cadre du sondage, sept (7) catégories ont été retenues à cette étape, soit :

1. Ressources éducatives numériques
2. Services d'évaluation des candidats à l'embauche (tests psychométriques et évaluation du potentiel)
3. Services de recouvrement – frais de garde, effets scolaires, trop-perçus de salaire
4. Matériel dentaire (programme spécialisé)
5. Fourniture de matériel médical et de premiers soins pour établissements scolaires
6. Approvisionnement en matériel, équipements et consommables de laboratoire pour centres de services scolaires
7. Approvisionnement en auto-injecteurs d'épinéphrine (EPI Pen ou équivalents)

Ces sept (7) nouvelles catégories sont soumises à l'adoption du Comité de gestion parallèlement au dépôt du présent rapport annuel. Leur adoption permettra d'amorcer les travaux préparatoires et le lancement progressif des appels d'offres correspondants.

3.3. LES CATÉGORIES RETIRÉES

Fourniture de sacs à ordures:
La catégorie Sacs à ordures sera retirée des catégories du Système d'achats coopératif à compter du 1er mars 2027. Cette décision découle de l'arrêté no 2026-04 de la présidente du Conseil du trésor (23 juillet 2026), qui rend obligatoire le recours au contrat du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) à compter de cette date.
Le contrat actuellement administré par le Comité de gestion demeure en vigueur jusqu'au 28 février 2027. Par conséquent, l'option de renouvellement prévue au contrat, qui aurait couvert la période débutant le 1er mars 2027, ne sera pas exercée.
D'ici l'échéance du contrat actuel, les centres de services scolaires et les commissions scolaires pourront continuer de passer leurs commandes par l'entremise du Système d'achats coopératif.

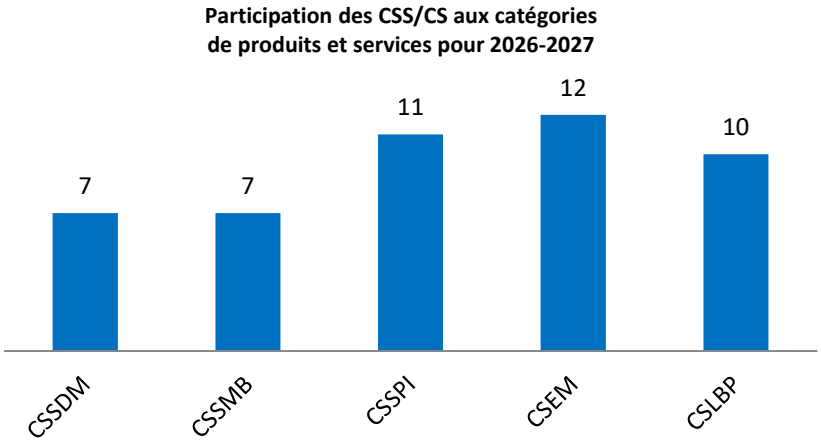
Fourniture d'arts plastiques
La catégorie Fournitures d'arts plastiques sera également retirée des catégories du Système d'achats coopératif. L'arrêté ministériel 2026-008, publié le 15 juillet 2026, prévoit qu'à compter du 1er décembre 2026, les organismes publics visés doivent recourir exclusivement au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de fournitures et de matériel d'arts plastiques.
Toutefois, le CAG a autorisé le Comité de gestion à exercer la dernière option de renouvellement de son contrat actuel, pour la période du 1er décembre 2026 au 30 novembre 2027. Les organismes participants pourront donc continuer de s'approvisionner dans le cadre du Système d'achats coopératif jusqu'à l'échéance de cette dernière période de renouvellement.
À compter du 1er décembre 2027, cette catégorie sera retirée du Système d'achats coopératif et les organismes visés devront recourir au contrat du CAG.

3.4. LA PARTICIPATION DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le graphique de la figure 2 présente la participation des CSS/CS au Système d'achats coopératif pour 2026-2027. La figure 3 présente cette participation pondérée en fonction des effectifs scolaires. Les calculs sont basés sur un effectif scolaire total de 240 447 élèves, incluant la formation générale des

adultes et la formation professionnelle. Les prévisions d'achats sont celles qui ont été communiquées par les participants.

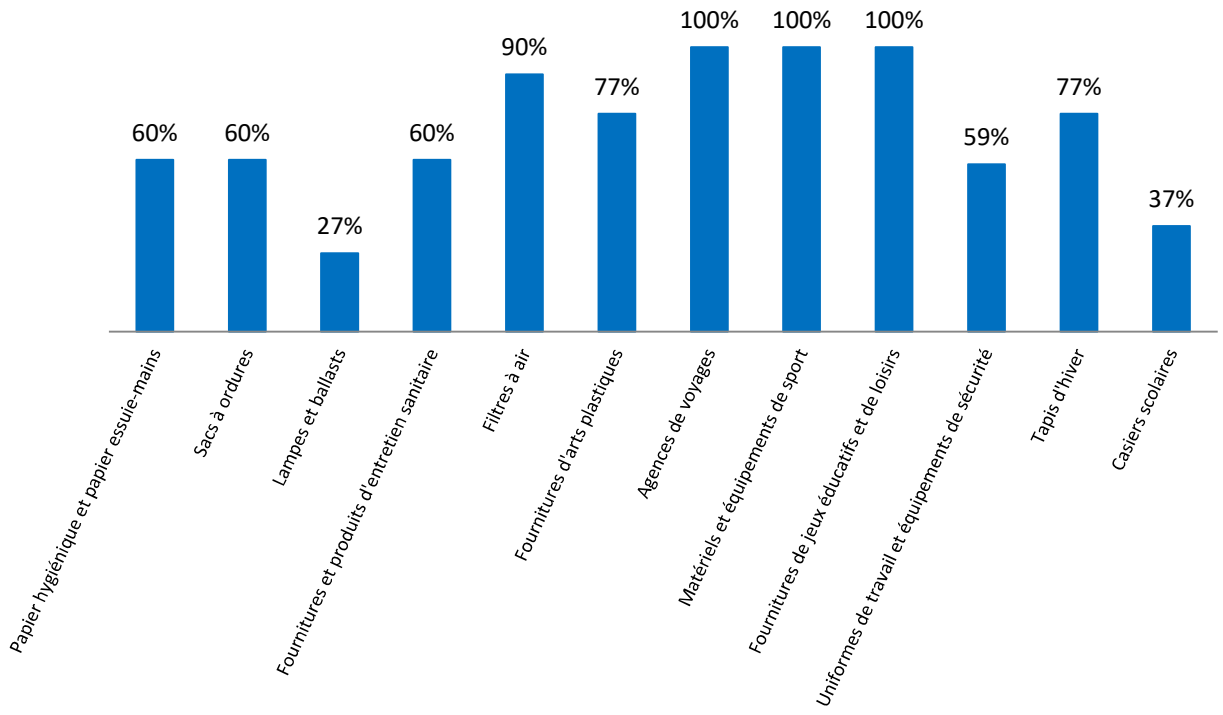
Figure 2



La figure 2 présente la participation de chacun des CSS/CS aux différentes catégories de produits et services, sans égard à leur effectif scolaire. Le taux moyen de participation aux douze catégories s'établit à 78 %.

Figure 3

Taux de participation pondérée selon les effectifs scolaires, par catégorie de produits et services – 2026-2027



Pour 2026-2027, le taux moyen de participation pondérée pour l'ensemble des douze catégories de produits et services s'établit à 70,7 %. Ce taux correspond à la moyenne des taux de participation de chacune des catégories, pondérés en fonction de l'effectif scolaire des CSS/CS participants

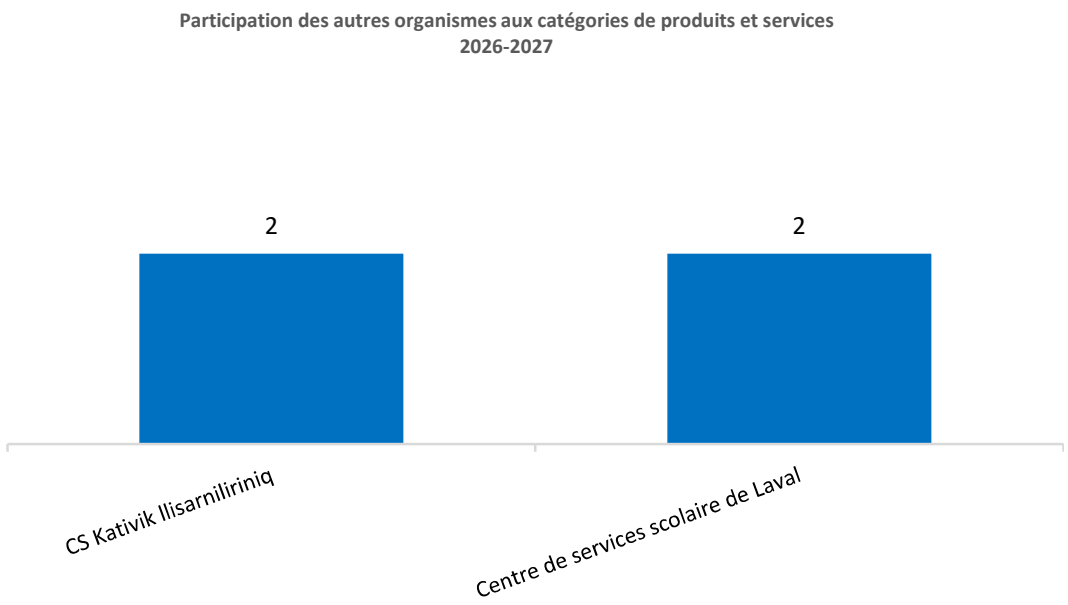
3.5. LA PARTICIPATION DES AUTRES ORGANISMES SCOLAIRES

Pour l'année 2025-2026, deux organismes scolaires du réseau participent au Système d'achats coopératif dans le cadre d'une convention de participation avec le CGTSIM. Il s'agit des organismes suivants :

Organismes scolaires	N^bre d'étudiants 2026-2027	Années d'adhésion au SAC
CS Kativik Ilisarniliriniq	3729	36
Centre de services scolaire de Laval	65 060	2

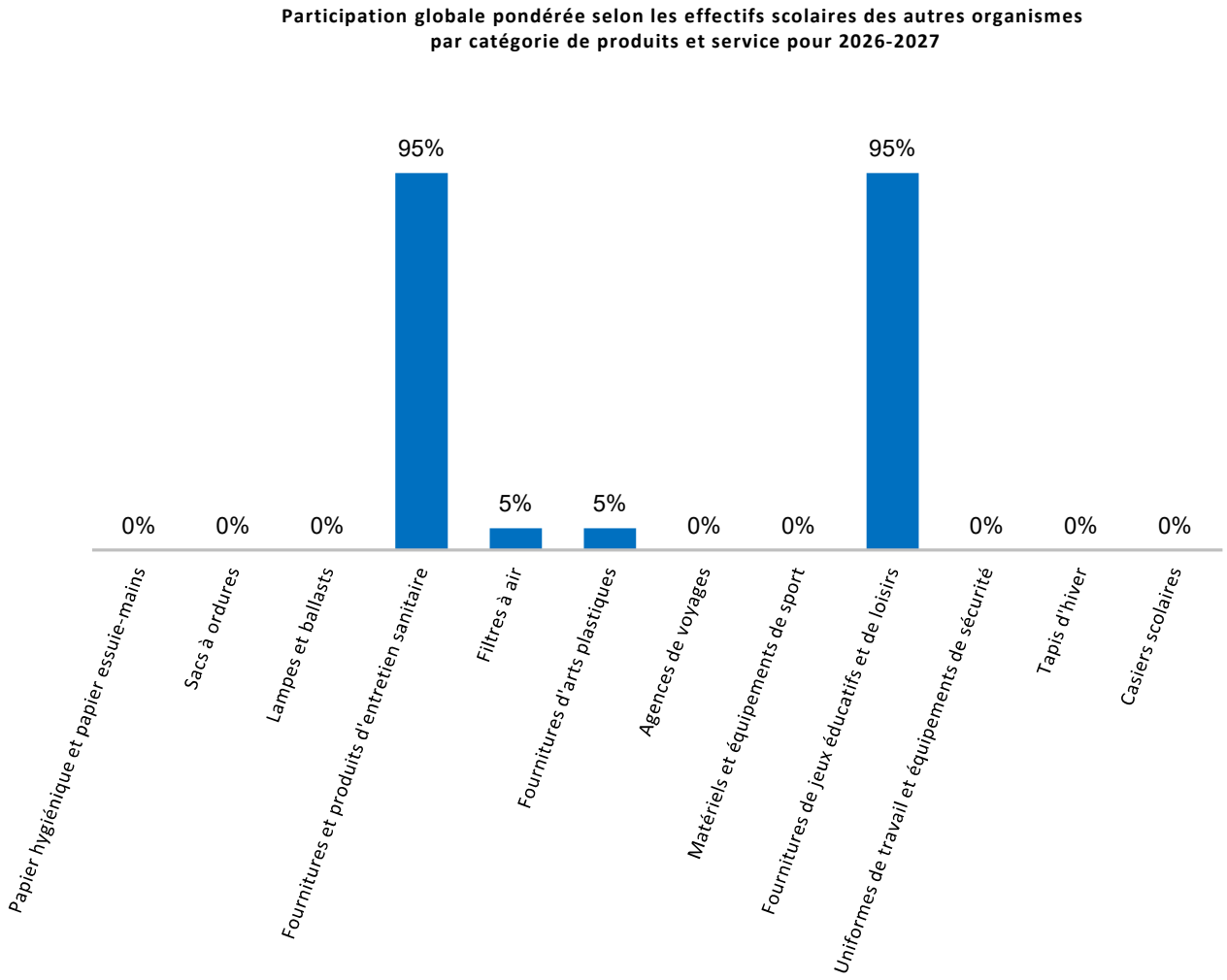
La figure 4 représente le détail de leur participation en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et services.

Figure 4



La figure 5 indique le pourcentage pour chacune des catégories de produits et services selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme par rapport au total des effectifs.

Figure 5



3.6. LES ÉCONOMIES

Les économies potentielles estimées présentées à l'annexe B sont établies, pour la majorité des catégories de produits, à partir de l'écart entre la soumission la plus élevée et la soumission la plus basse reçues dans le cadre des appels d'offres du Système d'achats coopératif.

Cette méthode permet d'illustrer le potentiel d'économie associé au regroupement des achats. Les résultats présentés constituent toutefois des estimations et ne représentent pas nécessairement les économies budgétaires effectivement réalisées par les organismes participants.

Pour 2026-2027, les économies potentielles ainsi estimées totalisent 1 159 874 $.

ANNEXE A COMPARATIF DES ACHATS – 2024-2025 ET 2025-2026

Analyse comparative des achats 2024-2025 vs 2025-2026 pour chacune des catégories de produits.

Catégorie de produits	Nouveau contrat	Renouvellement	Achat 2024-2025	Achat 2025-2026	Variation $	Variation %	Commentaires
Papier hygiénique et essuie-mains	√		1 380 389,71 $	1 145 458,65 $	(234 931,06) $	-17,02%	Contrat octroyé en 2026
Sacs à ordures	√		318 065,72 $	310 096,78 $	(7 968,94) $	-2,51%	Contrat octroyé en 2026
Lampes et ballasts	√		47 147,74 $	13 053,95 $	(34 093,79) $	-72,31%	Contrat octroyé en 2026
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire		√	1 477 847,82 $	1 398 452,63 $	(79 395,19) $	-5,37%	Contrat octroyé en 2025
Filtres à air		√	414 105,88 $	238 910,53 $	(175 195,35) $	-42,31%	Contrat octroyé en 2024
Fournitures d'arts plastiques		√	1 158 816,26 $	1 415 207,16 $	256 390,90 $	22,13%	Contrat octroyé en 2024
Matériels et équipements de sport		√	1 332 612,47 $	397 124,87 $	(935 487,60) $	-70,20%	Contrat octroyé en 2024
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs	√		760 765,03 $	923 526,37 $	162 761,34 $	21,39%	Contrat octroyé en 2026
Uniformes de travail et équipements de sécurité		√	124 866,04 $	111 533,98 $	(13 332,06) $	-10,68%	Contrat octroyé en 2024
Tapis d'hiver	√		52 042,52 $	48 922,72 $	(3 119,80) $	-5,99%	Contrat octroyé en 2026
Casiers scolaires		√	40 604,00 $	8 237,00 $	(32 367,00) $	-79,71%	Contrat octroyé en 2024
Sous-Total			**7 107 263,19 $**	**6 010 524,64 $**	**(1 096 738,55) $**		
Catégorie de services	**Nouvel appel**	**Ajout**	**Achat 2024-2025**	**Achat 2025-2026**	**Variation $**	**Variation %**	**Commentaires**
Agences de voyages		√	8 892 772,20 $	9 074 576,09 $	181 803,89 $	2,04%	Appel de qualification en 2026 pour 2 ans
Total			**16 000 035,39 $**	**15 085 100,73 $**	**(914 934,66) $**	**-5,72%**	

ANNEXE B BILAN DES ÉCONOMIES ESTIMÉES POUR 2026-2027

Présentation des écarts estimés entre les offres reçues dans le cadre du Système d'achats coopératif, ainsi que des valeurs d'achats projetées pour 2026-2027.

Catégorie de produits	Soumission la plus élevée	Soumission la plus basse	Écart estimé ($)	Écart entre les offres (%)	Valeur estimée d'achat 2026-2027[1]
Papier hygiénique et papier essuie-mains	928 101 $	744 008 $	184 093 $	19,84%	1 145 459 $
Sacs à ordures	609 172 $	300 464 $	308 708 $	50,68%	310 097 $
Lampes et ballasts	61 484 $	57 297 $	4 187 $	6,81%	13 054 $
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire	1 729 194 $	1 244 897 $	484 297 $	28,01%	1 398 453 $
Filtres à air	698 246 $	698 246 $	0 $	0,00%	238 911 $
Fournitures d'arts plastiques	718 890 $	698 976 $	19 914 $	2,77%	1 415 207 $
Matériels et équipements de sport	644 086 $	551 574 $	92 512 $	14,36%	397 125 $
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs	504 423 $	466 644 $	37 779 $	7,49%	923 526 $
Uniformes de travail et équipements de sécurité	199 991 $	181 931 $	18 060 $	9,03%	111 534 $
Tapis d'hiver	63 745 $	53 421 $	10 324 $	16,20%	48 923 $
Casiers scolaires	194 535 $	194 535 $	0 $	0,00%	8 237 $
SOUS-TOTAL – PRODUITS			**1 159 874 $**		**6 010 525 $**
Catégorie de services					
Agences de voyages					9 074 576 $
TOTAL			**1 159 874 $**		**15 085 100 $**

ANNEXE C MEMBRES DU COMITÉ DU SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF POUR 2025-2026

Nous tenons à souligner l'expertise de chacun des membres de notre regroupement collectif et à les remercier sincèrement pour leur contribution précieuse.

Centre de services scolaire de Montréal	Madame Fatima-Zahra Zouaki
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	Madame Marie-Claude Thivierge
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	Monsieur Luc Pomerleau
Commission scolaire English-Montréal	Madame Tina Russo
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Monsieur Matthew Boros
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	Madame Lilia Bouhired
	Madame Assunta Gruosso
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	Monsieur Marc Labrie
	Monsieur Mohamed Abdourahmane
Centre de services scolaire de Laval	Madame Annabelle Franc-Gauthier